

## Périodiques

La bibliothèque met à la disposition des abonnés un service de périodiques de 65 titres différents.

## Location de best-sellers

La bibliothèque vous propose son service de location de best-sellers au coût de 2 \$ par volume, pour chaque période de prêt de 3 semaines.

## Disques compacts et DVD

Une collection de disques compacts et de DVD est offerte aux abonnés. Le prêt est limité à 4 CD et 2 DVD par abonné. SVP ne pas utiliser la chute pour le retour des documents audio-visuels.

## Avez-vous votre NIP?

Il est maintenant possible de consulter son dossier et de renouveler ses documents via le site Internet de la bibliothèque.

## Le prêt à domicile

Sur demande, le prêt à domicile est disponible pour les usagers à mobilité réduite.

N'hésitez pas à demander un supplément d'informations si cela est nécessaire.

## Les heures d'ouverture

Dimanche	FERMÉ
Lundi	FERMÉ
Mardi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Jeudi	11 h à 18 h
Vendredi	11 h à 18 h
Samedi	11 h à 15 h



### Édifice Robert-Lionel-Séguin

102, rue Saint-Pierre  
Rigaud (Québec) J0P 1P0  
Téléphone : 450.451.8841



Site Internet : [www.ville.rigaud.qc.ca](http://www.ville.rigaud.qc.ca)  
Courriel : [biblio@ville.rigaud.qc.ca](mailto:biblio@ville.rigaud.qc.ca)



  
BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE  
DE RIGAUD

Pour l'amour  
de la lecture!



## Bienvenue à votre bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte 5 jours par semaine. Ce dépliant a été conçu afin de faire connaître tous les services disponibles et en faciliter l'accès.

## L'abonnement

Tous les résidents et contribuables de la Municipalité de Rigaud peuvent s'abonner à la bibliothèque et bénéficier de ses nombreux services moyennant les frais suivants pour une année à partir de la date de l'abonnement.

Famille :	20 \$
Adulte :	10 \$
Enfant (Moins de 14 ans) :	gratuit

Toute personne résidant à l'extérieur de la Municipalité de Rigaud peut s'inscrire moyennant les frais suivants :

Famille :	50 \$
Adulte :	30 \$
Enfant (Moins de 14 ans) :	10 \$

En tout temps, informer la bibliothèque d'un changement d'adresse et de numéro de téléphone.

## Modalités d'abonnement

**Adultes :** une preuve de résidence et une pièce d'identité  
**Jeunes de moins de 14 ans :** la signature du parent et la carte d'assurance maladie

**Preuves de résidence acceptées :** le permis de conduire ou un compte d'utilité publique

**Pièces d'identité acceptées :** carte d'assurance maladie, permis de conduire

## Carte d'abonné

La carte d'abonné est essentielle pour toute transaction. L'oubli de cette dernière entraîne automatiquement le retrait de tout privilège d'emprunt. Les abonnés sont responsables des documents empruntés sur leur carte. Lors de la perte de la carte, celle-ci sera remplacée au coût de 2 \$ après vérification du dossier. Chaque abonné doit posséder sa propre carte.

## Le prêt

Le prêt est d'une durée de 3 semaines.  
L'abonné peut emprunter 10 documents au total.

## Le renouvellement

Le prêt peut être renouvelé par téléphone, au comptoir ou via le site Internet.

Les demandes de renouvellement laissées sur la boîte vocale ou reçues par courriel ne seront pas traitées.

Lors du renouvellement, la carte de bibliothèque valide est nécessaire.

## Le retour

Les documents empruntés doivent être retournés à la bibliothèque après utilisation. Les abonnés doivent signaler le retour des documents aux préposé(e)s au comptoir de prêt durant les heures d'ouverture.

## Chute à livres

En dehors des heures d'ouverture, les abonnés peuvent déposer les documents dans la chute placée à l'extérieur, si possible dans un sac afin de prévenir les bris de matériel.

## Les amendes et les retards

Une amende quotidienne est exigée pour tout document remis après la date d'échéance. Le tarif est de 0.50 \$ par jour, par document.

Les amendes non-payées entraînent automatiquement le retrait de tout privilège d'emprunt.

## La perte de documents

L'abonné doit payer à la bibliothèque le prix d'un document perdu ou endommagé + 5 \$ de frais de traitement. Les documents demeurent en tout temps la propriété de la bibliothèque et doivent être remis à cette dernière au moment du paiement.

## Les prêts spéciaux

Des prêts spéciaux seront accordés uniquement aux vacanciers. La durée du prêt est de 6 semaines.

## Internet

Des postes de travail, avec accès Internet, sont mis à la disposition des abonnés durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

L'abonné peut utiliser un poste de travail pour une période de 60 minutes. Les réservations se font par téléphone ou au comptoir.

Le réseau sans fil est aussi disponible à tous, gratuitement.

## Les services et les collections

### Consultation sur place

Documents de la collection générale et de la collection de référence disponibles sur place.